ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

—

T direct: +41 26 305 10 40
Courriel: chancellerie@fr.ch

Chancellerie d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Le Bureau du Grand Conseil
du canton de Fribourg
Rue de la Poste 1
Case postale
1701 Fribourg

Fribourg, le 24 mars 2014

Motion n° 2013-GC-107 Nadine Gobet/Patrice Morand – Amnistie fiscale cantonale
Demande de prolongation de délai

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Les députés Nadine Gobet et Patrice Morand ont déposé et développé, le 12 novembre 2013, une motion intitulée « Amnistie fiscale cantonale ».

Par la présente je vous informe que la préparation de la réponse nécessite plus de temps que prévu.

Aussi, le Conseil d'Etat me charge-t-il de solliciter de votre Autorité une prolongation de délai jusqu'au 31 août 2014 pour présenter sa réponse au Grand Conseil.

En vous remerciant de votre bienveillante compréhension, je vous invite à bien vouloir donner une suite favorable à cette requête et vous prie de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Copie
—
Direction des finances